



nationale en 2019 est salué, tout en regrettant ses limites, des attentes fortes sont placées dans l'application de la loi Égalim sur le retrait des plastiques alimentaires, en particulier en milieu scolaire. Enfin, les bonnes pratiques relevées au niveau local (Strasbourg, région Nouvelle-Aquitaine, etc.) sont soulignées.

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Source : [Assemblée nationale](#)